

« Qu'aujourd'hui une tâche soit attribuée aux moins-disants en matière d'exigence sociale s'apparente au caractère cynique de l'achat d'esclave dans un marché d'esclaves antique »

Henri Pena-Ruiz (Grandes légendes de la pensée - J'ai Lu)

HALTE AU FEU !

Décidément, les mutuelles sont dans la ligne de mire des pouvoirs publics. Il serait fastidieux d'énumérer les attaques subies par les mutuelles depuis ces dernières années et l'ignorance dans laquelle elles sont tenues, l'arrogance avec laquelle elles sont traitées. En votant 100% d'augmentation de la taxe sur les complémentaires santé, la majorité parlementaire, Assemblée nationale et Sénat, vient de porter un coup meurtrier aux mutuelles et donc à leurs adhérents. En un an, les contrats solidaires et responsables ont ainsi subi une première taxe de 3,5% et une seconde de 3,5% cet été, s'ajoutant aux 3,4 % de taxe CMU imposés aux mutuelles en 2009. Ce sont donc dès 2011 plusieurs centaines de millions d'€ et 1,3 milliard d'€ en 2012 qui seront encore puisés dans la poche des adhérents mutualistes pour aller combler une partie, au demeurant bien modeste, de la dette de la France. Ceux qui sont déjà frappés de plein fouet par la crise, le chômage et les politiques d'austérité seront donc à nouveau mis à contribution, contraints et forcés, pour réparer les folies spéculatives et les incuries en matière d'intérêt général. Sans pudeur, le plan d'économie du gouvernement ne touchera les plus riches, percevant plus de 500 000 € annuellement, qu'à hauteur de 200 millions d'€. Une injustice tellement flagrante que les mots manquent pour la qualifier à la mesure de ce qu'elle mérite.

Ce qui est grave, c'est que les dirigeants du pays font la sourde oreille aux arguments portés par le mouvement mutualiste, les associations de malades et les organisations syndicales sur l'importance de ne pas accroître le coût de la santé pour les Français. Taxer les mutuelles, engagées dans les contrats responsables et solidaires, revient à pénaliser les adhérents, leur santé et le principe même de la responsabilité et de la solidarité. Alors que la grave crise que nous traversons exige que ce soient l'irresponsabilité des spéculateurs et autres fauteurs de troubles économiques et sociaux qui soient taxée, et lourdement. Tandis que le déficit de la Sécurité sociale continue de s'accroître et que l'hôpital public est paupérisé, la santé des Français est ainsi de plus en plus menacée. N'oublions pas que 13% de la population française vit en dessous du seuil de pauvreté, que 5 millions de personnes n'accèdent pas à une complémentaire santé et que ce nombre risque de grossir avec l'inévitable augmentation des cotisations qu'engendrera la nouvelle taxe.

Ce qui est grave également, c'est la méconnaissance profonde de la part de nos dirigeants des modes de fonctionnement des mutuelles, sociétés de personnes et non de capitaux. Nombreux prétendent que les mutuelles disposeraient d'un confortable matelas leur permettant de prendre à leur charge le coût de ces taxations. Or le mouvement mutualiste ne cesse de dire, d'écrire, que quand les mutuelles sont ponctionnées, ce sont leurs membres

qui sont directement et automatiquement touchés, parce que telle est la règle de fonctionnement des sociétés de personnes. Et puis au nom de quels principes vient-on dans ce pays stigmatiser la saine gestion, celle qui permet de constituer des réserves pour sécuriser ses engagements vis-à-vis des adhérents, financer son développement, et d'une manière générale anticiper les difficultés à venir ? Il est vrai que l'Etat a depuis longtemps perdu de vue ce qu'était une saine gestion.

Décidément les logiques de solidarité et de non lucrativité portées par l'économie sociale sont à mille lieues de ce qui anime aujourd'hui nos dirigeants, pour lesquels point de salut hors les logiques financières. Mais il n'est pas sûr du tout que cela puisse durer longtemps faute de générer une faille abyssale entre le peuple sans cesse ponctionné et les plus riches toujours préservés.

A force de saper les piliers de la République et ses valeurs, l'édifice s'effondrera.

Alain Arnaud
Président du CIRIEC-France



LES DEPARTEMENTS ET L'ECONOMIE SOCIALE

« **L**es départements s'investissent dans l'économie sociale » titre *Localtis.info*, le quotidien d'information en ligne des collectivités territoriales et de leurs partenaires.

Nombre de Conseils généraux s'attachent désormais à soutenir un développement économique différent à travers l'économie sociale et solidaire. Six départements ont ainsi rejoint le Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire (RTES).

>>> [Lire la suite](#)

Le DLA : un outil pour armer le milieu de l'économie sociale et solidaire face à la concurrence du secteur marchand

« **L**e développement du dispositif local d'accompagnement (DLA) au sein du monde associatif a constitué une véritable révolution copernicienne ». A l'occasion des troisièmes rencontres nationales DLA tenues le mercredi 12 octobre 2011 à Paris, l'avocat Philippe-Henri Dutheil, associé au sein du cabinet Ernst & Young, mais aussi acteur associatif dans le domaine du tourisme, a souligné la profonde mutation de l'emploi associatif depuis une dizaine d'années, en France. « Voir arriver des consultants au cœur des structures associatives a pu être un choc pour les administrateurs et les bénévoles, je le conçois » a ajouté l'homme de loi, précisant cependant qu'un tel suivi se révélait nécessaire. « Les associations sont désormais rentrées en concurrence avec le secteur marchand, qu'il s'agisse de tourisme, d'environnement ou d'aide à la population vieillissante. Or, il s'agit d'une compétition agressive. Une fois que les associations ont défriché le terrain, les entreprises ont réalisé que des bénéfices étaient possibles dans les secteurs qui relevaient alors de l'économie sociale et solidaire et se sont lancées dans une concurrence sans foi ni loi, dans le but de prendre des parts de marché ! » Du fait de cette évolution, Philippe-Henri Dutheil recommande au secteur associatif, dans le but de préserver ses emplois, de sortir « d'une logique de recherche de subventions à une logique d'établissement de partenariats ».

Une idée approuvée par Nadia Bellaoui, secrétaire nationale de la [Ligue de l'enseignement](#). « Arrêtons de résister à la notion même d'évaluation » a-t-elle plaidé. « Cependant, le secteur associatif doit développer sa propre appréciation de l'évaluation sans tenir compte de concepts tels que la RGPP [1], la Lolf [2] ou autres outils publics ». Pour cette actrice de l'éducation populaire, l'évaluation des actions du monde associatif « doit être l'occasion d'un regard croisé entre participants à un même projet. N'ayons surtout pas peur de l'intervention d'experts ». En effet, la Ligue de l'enseignement fait désormais partie de ces « nouveaux convertis » au DLA puisque d'ores et déjà, 26 délégations régionales, recourent à l'aide des professionnels de l'accompagnement. « Le DLA doit être vu comme un outillage professionnalisant permettant aux associations et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire de développer de véritables stratégies sur les territoires » a, pour sa part, expliqué Marie-Laurence Guillaume directrice de la [Direccte de l'Aube](#). A titre d'exemple, dans son département, le secteur associatif renâclait énormément à l'idée de recourir à l'expertise des accompagnateurs professionnels des DLA locaux, particulièrement dans le domaine de l'enseignement populaire. « Mais lorsque le secteur marchand a commencé à se positionner sur ce marché, ils ont très vite compris l'intérêt d'un accompagnement de qualité » a poursuivi la directrice de la Direccte du département qui a salué le développement de plusieurs partenariats récents allant dans le bon sens.

« A France Active, le DLA, on y croit ! » a martelé Christian Sautter, le président de [France Active](#), qui gère 31 de ces dispositifs. « La moitié des prêts que nous accordons à des associatifs sont octroyés à des structures ayant suivi un processus d'accompagnement ». Pour ce spécialiste du financement solidaire pour l'emploi, le "label DLA" représente, outre un gage de confiance dans les projets menés, une sécurité pour les partenaires. « Ce label permet aux associations de ne pas voir leurs objectifs fixés par les banques ! » Car, selon Christian Sautter, le DLA est la garantie du développement de l'expertise, de la pérennité des projets et de la performance des acteurs de l'économie sociale et solidaire, face au secteur marchand.

[1] Révision générale des politiques publiques.

[2] Loi organique relative aux lois de finances

in : « Le Quotidien de la formation » n° 1609 du 17/10/2011

>>> www.actualite-de-la-formation.fr

TRAVAUX DU CIRIEC

DINER-DEBAT DU CIRIEC-FRANCE

LE FINANCEMENT DES SERVICES D'INTERET GENERAL

- Dans le contexte économique et financier actuel préoccupant :
- ▶ Comment la Mutualité Française et le Pôle Emploi assurent-ils les missions d'intérêt général ?
 - ▶ Quelles sont les incidences pour les citoyens français ?
 - ▶ Comment prennent-ils en compte les évolutions de demain ?

Nous vous invitons à en débattre

mercredi 30 novembre 2011
à 18h30 au Cercle Républicain, 5 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

avec

Emmanuel Roux

Conseiller référendaire à la Cour des Comptes
Directeur Délégué Mutualité Française

Hervé Chapron

Directeur Général Adjoint, Directeur de l'audit interne
Pôle Emploi

Cette manifestation sera suivie d'un dîner dans les salons du Cercle Républicain au cours duquel les participants pourront échanger avec nos conférenciers. Une participation aux frais de restauration de 20 € sera demandée.

>>> info@ciriec-france.org

CONSEIL INTERNATIONAL

Le Conseil international du CIRIEC, réuni à Valence (Espagne), les 21 et 22 octobre, a été principalement consacré à la préparation du 29^{ème} Congrès international (Vienne, 12-15 septembre 2012)



Le compte-rendu d'activité des sections nationales témoigne de la vitalité de l'organisation, dont les perspectives d'implantation géographique sont potentiellement importantes. Plusieurs sections nationales existantes ont été chargées d'aider à la création de nouvelles sections. C'est ainsi que le CIRIEC-France contribue activement à la création de sections en Algérie et au Maroc.

Une réunion conjointe du Conseil international et de la Commission scientifique internationale a permis d'adopter un plan stratégique de veille et de recherches, à moyen terme, présenté par le professeur Luc Bernier (CIRIEC-Canada), et de clarifier les rôles respectifs des différentes commissions scientifiques et groupes de travail.

Le CIRIEC-France était représenté par Jacques Fournier et Marcel Caballero. Ce dernier a rendu compte du Congrès du CIRIEC-Turquie, qui s'est tenu à Ankara les 6 et 7 octobre, où il avait représenté le CIRIEC-International.

Le prochain Conseil international se tiendra à Bogota (Colombie), les 29 et 30 mars 2012.

Créée il y a un quart de siècle, la section espagnole du CIRIEC en est aujourd'hui, l'une des plus dynamiques. L'anniversaire a été fêté à Valence, le 24 octobre, par quelque 200 invités. Parmi eux, le ministre du Travail du gouvernement espagnol, Valeriano Gomez, le président de la Généralité valencienne (Gouvernement autonome), Alberto Fabra, le directeur général de l'Economie sociale du gouvernement espagnol, Juan José Barrera, les recteurs des deux universités de Valence, le président et le directeur du CIRIEC-International, Wilhem Georg Hanss et Bernard Thiry, et plusieurs représentants des sections nationales du CIRIEC (Marcel Caballero représentait le CIRIEC-France). Toutes les organisations représentatives des différents secteurs de l'économie sociale espagnole étaient représentés.

Il revenait au président du CIRIEC-Espagne, José Luis Monzon, de rappeler l'œuvre réalisée. Le bilan est impressionnant : création de l'un des plus importants réseaux de chercheurs en Europe, nombreuses publications, dont la revue *CIRIEC ESPANA*, n° 2 au classement national des publications scientifiques d'économie, publication du Livre blanc de l'économie sociale en Espagne, création des comptes satellites de l'économie sociale et de l'Observatoire espagnol de l'économie sociale, préparation de la récente loi sur l'économie sociale, réalisation de l'étude sur l'économie sociale en Europe, création de la Fondation ibéroaméricaine de l'économie sociale, sous la présidence de José Maria Pérez de Uralde,...

Guy Quaden, directeur international du CIRIEC à l'époque de la création de la section espagnole, avait été invité à prononcer la conférence magistrale sur les problèmes et défis de l'économie européenne. Il le fit à partir de son expérience d'ancien gouverneur de la Banque nationale de Belgique. Son plaidoyer pour un gouvernement économique européen a constitué un moment fort de la journée.

De nombreux témoignages illustrèrent les principales étapes de la « montée en charge » de la jeune section. Celui de Sebastian Reyna, vice-président du CIRIEC-Espagne remonta à sa gestation même. Dans les années 80, il était directeur général des coopératives du ministère du Travail. C'est à ce titre qu'il organisa, en 1984 à Ségovie, une rencontre sur l'université et l'économie sociale. Il fit part à son ami Marcel Caballero, alors Délégué général de l'Institut de Coopération Sociale Internationale et actuel vice-président du CIRIEC-France, de son désir de présenter la situation française. M. Caballero lui proposa d'inviter le secrétaire d'Etat français à l'économie sociale, Jean Gatel. En guise de présentation, celui-ci commenta la Charte de l'économie sociale, fraîchement adoptée en France et qui, pour la première fois, définissait l'économie sociale par des valeurs et des principes clairs. Ces valeurs et ces principes furent adoptés un peu partout en Europe. En Espagne, la réunion de Ségovie peut être considérée comme le début de la structuration de l'économie sociale espagnole. En cela, l'Espagne a été le « bon élève » de la classe. Outre Sebastian Reyna, deux hommes en ont été les principaux artisans : José Luis Monzon et José Barea. Ils ont reçu, à Valence, l'hommage unanime des autorités gouvernementales, de la communauté scientifique et des organisations de l'économie sociale.

Enfin, le ministre du Travail et de l'Immigration, Valeriano Gomez, souligna l'originalité du rôle du CIRIEC « formule équilibrée et efficace qui combine expérience pratique et connaissance et étude scientifique sur l'économie publique, sociale et coopérative »

Le ministre du Travail, Valeriano Gomez, félicitant José Luis Monzon (à g) et José Barea

Le ministre du Travail, Valeriano Gomez, félicitant José Luis Monzon (à g) et José Barea



CONGRES INTERNATIONAL DU CIRIEC

Organisés tous les deux ans, les congrès internationaux du CIRIEC sont un moment attendu de débats entre praticiens et chercheurs. Ils réunissent plusieurs centaines de participants du monde entier. Le prochain congrès aura lieu à Vienne (Autriche), du 12 au 15 septembre 2012, sur le thème :

L'économie publique, sociale et coopérative au service de l'intérêt général

Quelle éthique pour une économie globale. Une économie responsable et durable
Mobilisation sociale de la société civile. Le CIRIEC et le service de l'intérêt général

Des ateliers sectoriels traiteront de l'énergie, de l'eau et des déchets, de la santé, du logement social, du transport et de l'université

A l'issue du congrès, le Prix Edgard Milhaud 2012 récompensera les travaux d'un jeune chercheur

Organisées tous les deux ans, par le CIRIEC International, les conférences internationales de recherche en économie sociale sont devenues le rendez-vous incontournable de nombreux chercheurs et praticiens du monde entier.

La dernière s'est tenue à Valladolid (Espagne), en avril dernier. Elle a réuni quelque 400 participants de 40 pays. 154 communications ont été présentées, dans 30 ateliers.

La prochaine édition de la conférence aura lieu à l'Université d'Anvers, du 23 au 26 octobre 2013.

>>> ciriec@ulg.ac.be

François Rousseau

Même lorsque l'on s'y attend, toujours un choc et une nous a quittés le 7 octobre.

François était docteur en sciences titulaire de la Chaire d'économie School, chercheur associé au Centre Polytechnique, président du Conseil de l'économie sociale et solidaire de scientifique de l'ADDES (Association Documentation sur l'Economie

Sa participation aux travaux du que national, lui ont valu l'estime de reconnaissance de la communauté nombreuses publications. Mais il était de ces « témoins qui se font entreprise de 2500 salariés, il était gestionnaires dans le management urbaines et sociales, dans le l'aménagement du territoire et des



la disparition d'un collègue est grande peine. François Rousseau

de gestion à l'Ecole Polytechnique, sociale à la Reims Management de recherche en gestion de l'Ecole scientifique de l'Observatoire régional la région PACA, membre du Conseil pour le Développement de la Sociale).

CIRIEC, tant au plan international tous ses collègues et la scientifique, attestée par de François n'était pas qu'un chercheur ; égorger ». Pour avoir dirigé une connu pour ses compétences de projets sur les problématiques domaine du tourisme, de politiques éducatives publiques.

Sa double qualité de chercheur et de praticien conféraient à sa pensée une originalité visionnaire, unanimement reconnue, qu'il exprimait avec la conviction du militant : « *Mes réflexions convergent vers l'idée que dans une société progressivement post-marchande, la production de sens et donc de recherche d'une meilleure performance sociale des organisations productives deviendra la source principale de production de richesses. Avec un clin d'œil à Adam Smith dont le modèle de la fabrique d'épingles du 18^{ème} siècle conditionne encore aujourd'hui l'organisation des entreprises, je pense qu'un autre modèle d'organisation productive, encore méconnu, se répand : celui de la fabrique de sens. Ainsi mes travaux portent-ils sur les modalités de production de sens dans les organisations. Ils s'inscrivent dans plusieurs chantiers en cours et que j'ai intitulés 'l'organisation militante', 'les outils de gestion du sens', 'l'entrepreneur social', 'la gestion identitaire', 'l'utilité sociale'. Les publications, communications et conférences qui en résultent, tout en visant à contribuer au développement de la recherche en gestion, sont rédigées ou réalisées avec le souci d'être utilisables par les dirigeants de tout type d'organisation* ».

J'ai rencontré François, la dernière fois, en avril dernier à Valladolid, à l'occasion de la conférence internationale de recherche en économie sociale. Bien que marqué par le mal qui le rongait, il y a présenté sa communication avec l'enthousiasme, l'entrain et la bonne humeur habituels. Une leçon de courage.

Le souvenir de François restera dans nos mémoires comme celui d'un collègue dont le grand talent et la probité intellectuelle étaient reconnus par tous ceux qui ont eu le privilège de l'approcher. Toujours cordial et disponible aux autres. Assurément, il nous manquera.

Marcel Caballero

POINT DE VUE

A MARQUER D'UNE PIERRE BLANCHE

Nous sommes au lendemain de primaires qui, au-delà de toute considération partisane, marquent le désir de très nombreux citoyens à prendre la parole dans le débat politique et à la veille d'une journée nationale d'action qui au-delà des revendications syndicales, mobilise de nombreuses revendications de la société civile.

Avant que la Mutualité française ne réunisse ses Journées de rentrée, sept organisations syndicales (CFE/CGC, CFTC, CFDT, CGT, FO, FSU et UNSA) ont publié une déclaration commune demandant au gouvernement le retrait de la hausse de la taxe sur les contrats solidaires et responsables. C'est une démarche historique qui vient appuyer la campagne de pétitions lancée par la FNMF, campagne à laquelle on peut se joindre et signer sur www.mutualite.fr.



Mais une autre information doit retenir toute notre attention : L'union professionnelle des artisans demande la reconnaissance dans le dialogue social des employeurs de l'ESS.

Depuis des années, nous sommes nombreux à souligner que l'ESS ne saurait se présenter seule, qu'elle a des objectifs convergents avec des forces sociales, opposées comme elle à la financiarisation de l'économie au profit d'une oligarchie qui capte tous les leviers du pouvoir. Oligarchie qui dans le système social ne fait plus le jeu que des grandes entreprises guidées par les seuls profits financiers d'actionnaires aussi avides qu'inconstants.

Ces alliances avec les forces syndicales d'une part, avec des entrepreneurs mettant le métier et l'homme au cœur de leur démarche, sont de nature à proposer une alternative, économique et sociale.

Cette fin de semaine dernière est donc à marquer d'une pierre blanche.

Jean Philippe Milesy

Délégué général de *Rencontres sociales*

Prévoyance, complémentaires santé : un paysage en évolution permanente dans lequel il est parfois difficile de s'y retrouver

Depuis quelques années, un vaste mouvement de rapprochements, regroupements, fusions s'est engagé et il semble bien, au regard des événements auxquels nous assistons régulièrement au fil des mois, que nous ne sommes pas au bout de ce processus qui touche en fait tous les secteurs avec des phénomènes « d'alliances » parfois un peu « surprenants ». Et il va être de plus en plus difficile de s'y retrouver au regard de la diversité des acteurs qui interviennent désormais dans le domaine de la prévoyance et des complémentaires santé et qui bouleverse les « clivages » établis.

Dans la sphère mutualiste, on est passé de 5.500 mutuelles en 1995 à 1425 fin 2010. (Dont à peine 800 mutuelles de Livre II) et les rapprochements sous des formes diverses (Union Mutualiste de groupe :UMG, Sté de groupe d'assurances mutuelles :SGAM, fusions...) tant dans le secteur public qu'au niveau des mutuelles du secteur privé ou groupes interpro ne sont certainement pas finalisés.

Entre les institutions de prévoyance et les assurances (voire avec certaines mutuelles santé) les mêmes évolutions sont à noter sans pouvoir toujours apprécier les logiques qui les sous-tendent.

Parmi les derniers mouvements significatifs, citons, notamment :

- la création de *Humanis (Vauban et Aprionis)* en début d'année

- l'AG2R-La mondiale et la Macif qui étudient la structure juridique de leur partenariat. Des entités distinctes seraient mises en place et le développement commercial en prévoyance et santé collectives, pourrait être logé dans une nouvelle structure paritaire avec l'Icirs, institution de prévoyance du groupe Macif...

- la fusion de D&O et Mornay entérinée, après de multiples rebondissements, par les conseils d'administration début octobre et qui prévoit une finalisation pour début 2013. Cette fusion s'accompagne de la création d'une SGA (Sté de groupe d'assurances) qui pourrait permettre ainsi l'ouverture aux compagnies d'assurances capitalistes dans les groupes de protection sociale. A cet égard il est intéressant de rappeler que D&O et Mornay ont déjà conclu des accords de partenariats, entre autres, avec Generali et utilisent son réseau de distribution...

- la convention de distribution qui serait conclue entre le groupe Mornay et la MG (ancienne mutuelle historique des PTT) qui a déployé une centaine d'agences sur le territoire. Dans le même temps la MG a tissé des liens également avec la Banque Postale...

- le retour du projet d'offre commune de produits d'épargne retraite de Malakoff Médéric avec la CNP, nonobstant les réflexions menées entre Fédéris (Malakoff Médéric) et Fongépar (CNP Assurances) sur un éventuel rapprochement des activités d'épargne salariale...

Jusqu'alors on avait coutume de classer les principaux intervenants à partir des obligations découlant des codes qui les régissaient :

- Le code la mutualité, pour les mutuelles santé, sociétés de personnes

- Le code de la sécurité sociale pour les institutions paritaires de prévoyance

- Le code des assurances pour les sociétés d'assurance (tant les mutuelles d'assurances relevant du Gema (groupement des entreprises et mutuelles d'assurance) que les sociétés d'assurance de capitaux à but lucratif relevant de la FFSA (Fédération Française des Sociétés d'Assurances)

Ces repères deviennent au fil du temps moins évidents dans la mesure où la plupart des acteurs se sont mis à élargir leurs champs d'activités traditionnels, la santé et la prévoyance devenant pour certains un véritable business qui risque de conduire à des dérives qui peu à peu conduiront à remettre en question les fondamentaux de notre système de sécurité sociale égalitaire et solidaire.

Le Medef n'a-t-il d'ailleurs pas dans ses tiroirs une série de réflexions qui ont été reprises par les médias il y a quelques mois et qui conduiraient à une privatisation du régime de base en organisant la montée en puissance des organismes complémentaires et en particulier des assureurs privés.

Le rapport « confidentiel » en question qui émane du Groupe de Travail Santé du patronat et élaboré dans la perspective des élections présidentielles ou de l'après 2012, au-delà de son accroche « confortons notre système d'assurance maladie », dévoile les véritables objectifs dès les premières pages en posant la question de « la soutenabilité du système d'assurance maladie » et de « l'élargissement du rôle des complémentaires »...pour en venir à la proposition d'un schéma à 3 niveaux qui refait surface et qui textuellement précise qu'il conviendrait de s'inspirer d'un schéma prévoyant :

« - un premier niveau comprenant une assurance maladie obligatoire à minima financée par l'impôt (appelé socle de solidarité)

- un second niveau comprenant une assurance maladie complémentaire (obligatoire ou facultative ?) financée par les cotisations mais avec des aides possibles de prise en charge pour les plus démunis...

- et enfin troisième niveau comprenant une assurance maladie supplémentaire libre. »



En quelque sorte, on abandonnerait à la Sécurité Sociale les risques les plus coûteux et moins « rentables » et on basculerait sur les complémentaires et assureurs divers tous les autres selon le vieux principe libéral qui consiste à socialiser les pertes et privatiser les profits.

Dans ce contexte « d'insécurité sociale », et alors que les mesures gouvernementales de ces derniers mois et de ces dernières semaines ne font qu'aggraver les restes à charge pour les assurés sociaux, il devient urgent qu'un véritable débat soit ouvert en toute transparence sur les questions de santé et de protection sociale...qui sont bien des enjeux de société. A l'heure des choix, il devient urgent de mobiliser nos concitoyens contre le développement de l'individualisation des offres et la sélection des risques pour garantir l'égalité d'accès aux soins pour tous et exiger un véritable droit à la santé dans notre pays.

[Jacky Lesueur](#) Miroir Social

ient de paraître



Service public, services publics

Pierre Bauby

Préface de Marcel Boiteux

La France, pays du service public... des services publics ; une référence en Europe et dans le monde, qui relève d'une série de diversités de champs d'action, de formes, de modes d'organisation et de gestion, de destinataires, unis par la référence aux principes d'égalité, de continuité et d'adaptabilité.

Les services publics, qui semblaient inscrits de manière stable dans la tradition française, connaissent une série de bouleversements, qui tiennent aux changements technologiques, à l'évolution des besoins, aux transformations économiques comme à l'intégration européenne.

Comprendre ces mutations, apprécier les logiques qui les structurent, dégager les perspectives d'évolution, préciser les marges de manœuvre qui existent : tels sont les objectifs que Pierre Bauby s'est fixés pour donner à chaque lecteur-citoyen les outils de maîtrise de son avenir.

L'auteur dissipe nombre d'idées reçues et propose une démarche associant sciences politiques, économiques et juridiques. Il montre que l'Europe n'est pas le fossoyeur des services publics, mais peut être le cadre partagé de leur devenir.

Pierre Bauby est enseignant-chercheur à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'université Paris VIII.

Service public, services publics

Les Études de la Documentation française n° 5338

Réf. 3303331953388

232 pages 14,50 €

à La **documentation** Française

Accueil commercial
Téléphone 01 40 15 70 10

50 ANS DE FIDELITE A L'ECONOMIE SOCIALE

Jean-Bernard Gins entre au Crédit Coopératif à la fin des années 50. Il y a terminé sa carrière en qualité de directeur à la direction générale. Parallèlement, il a occupé de nombreuses et importantes responsabilités dans le champ de l'économie sociale : vice-président de la Société mutualiste d'assurances des collectivités locales, membre du directoire d'Interexpansion, directeur-fondateur l'Uniformation, co-fondateur du Comité national de liaison des activités coopératives, mutualistes et associatives et de la Fondation de l'économie sociale, ...

Nous n'oublions pas qu'il fut un membre actif du CIRIEC-France.

Dans la présentation de cet ouvrage de mémoires, utile tant pour les praticiens que pour les chercheurs, il livre quelques réflexions que lui inspirent les évolutions en cours. Extrait : « *L'identité, le sens de l'économie sociale se diluent au fur et à mesure que la notion s'élargit. Je ne sais pas où cela mènera. J'en reste pour ma part dans ce livre aux fondamentaux. Et j'espère qu'il permettra à mes successeurs de recentrer la définition de l'économie sociale, car il ne faudrait pas qu'à force de l'accommoder à tous les propos, on récuse en même temps les valeurs qu'elle véhicule* »

>>> Editions Sillages – contact@sillages.net

ILS N'EN MOURAIENT PAS TOUS ...



Le paritarisme, ce mode de gestion particulier, est globalement malade. Ce n'est pas nouveau, mais là il va devoir se soigner sur injonction d'un État qui cherche à prendre la main, à imposer ses décisions et pense, plus que jamais, à « rationaliser » les dépenses publiques au travers de la RGPP (Révision générale des politiques publiques).

Les dizaines d'organismes dans lesquels le paritarisme s'applique vont devoir faire la preuve de leur « efficacité » ou disparaître.

>>> La suite dans *Miroir Social* : manuele.grange@miroirsocial.com

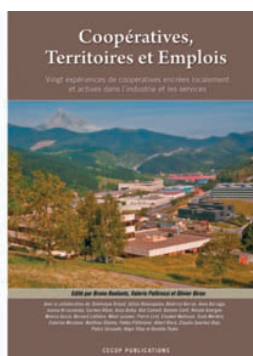
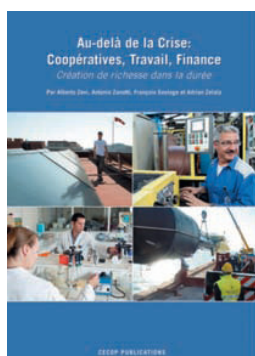
L'ECONOMIE SOCIALE AUX RENDEZ-VOUS DES PARTIS ?



La Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA), la voix du mouvement associatif, revient sur les universités d'été des différents partis politiques et s'interroge sur la place donnée à l'économie sociale et solidaire dans leurs programmes

>>> A lire sur [le nouveau site de la CPCA](#).

NOUVELLES PUBLICATIONS DE CECOP

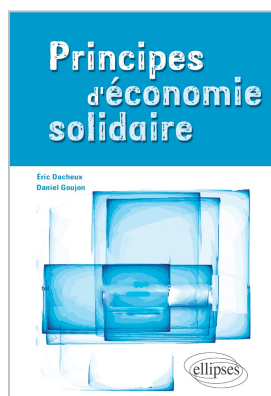


Cecop-Cicopa Europe (Confédération Européenne des Coopératives de Production) a présenté, le 7 septembre, au Comité Economique et Social Européen, deux nouvelles publications :

- *Coopératives, territoires et emploi* : vingt expériences de coopératives ancrées localement et actives dans l'industrie et les services en Europe.
- *Au-delà de la crise : coopératives, travail, finance : Création de richesse dans la durée*.

La présentation a été suivie d'interventions de représentants de l'Union européenne, dont Pervenche Berès, présidente de la Commission emploi et affaires sociales du Parlement européen.

>>> Pour les commander : www.cecop.coop



« Comment sortir de la crise ? En comprenant ce qu'elle est : une panne de nos démocraties incapables de réguler l'économie. Comment réparer cette panne ? Personne ne le sait, mais l'économie solidaire offre des pistes de réflexion qu'il convient d'étudier avec sérieux. C'est l'objet de cet ouvrage pédagogique.

L'économie solidaire est, en effet, une réalité présente au Nord comme au Sud, qui possède quatre spécificités riches de promesses :

- C'est un militantisme politique qui combat la globalisation économique en oeuvrant pour une mondialisation de la solidarité.
 - C'est un ensemble de pratiques économiques qui dynamisent un territoire tout en s'affranchissant des mécanismes de l'offre et de la demande ou de la spéculation monétaire.
-
- C'est un projet global de société, une utopie qui redonne l'espoir d'une société plus juste en proposant d'élargir (à la sphère économique) et d'approfondir (plus de participation) la démocratie.
 - C'est un nouveau modèle théorique qui repose sur l'idée que, dans une société de connaissance qui émerge, le meilleur facteur d'allocation des ressources n'est pas le marché mais la délibération ».

Eric Dacheux, professeur des universités à Clermont-Ferrand où il anime le groupe de recherche « Communication et solidarité ». Responsable d'une collection visant à démocratiser le savoir (les Essentiels, d'Hermès, CNRS éditions) et auteur de trois ouvrages consacrés à l'économie solidaire.

Derniers livres parus : Vivre ensemble aujourd'hui, L'Harmattan 2010, Les sciences de l'information et de la communication, CNRS éditions, 2009.

Daniel Goujon, maître de conférences à l'université Jean Monnet de St Étienne (IUT de Roanne). Il est membre du laboratoire Image Société Territoire Homme Mémoire Environnement (ISTHME – CNRS, UMR 5600 Environnement Ville Société). Il est l'auteur de deux ouvrages : Mutations technologiques, économie distributive et revenu minimum, L'Harmattan, 1995 et Réconcilier démocratie et économie, Michel Houdiard éditeur, 2010 (en collaboration avec E. Dacheux).

L'AUTRE FINANCE

EXISTE-T-IL DES ALTERNATIVES A LA BANQUE CAPITALISTE ?

L'existence des banques relève d'une nécessité incontournable pour financer le développement économique et social. La question est de savoir de quelles banques nos sociétés ont vraiment besoin. Il semble que ce soit la forme de banque que nous avons connue ces dernières années et plus généralement la banque capitaliste qui pose un problème majeur.

L'objectif de cet ouvrage est de montrer que la finalité des banques et des entreprises n'est pas de répondre aux impératifs de la bourse mais de se mettre au service du développement de l'économie réelle. Les banques coopératives répondent mieux à cet objectif que les banques classiques car elles n'ont pas le profit comme finalité prioritaire mais la production de biens et de services communs afin de privilégier les écosystèmes locaux et la consommation responsable. La finance solidaire est une finance de proximité qui rend possible des initiatives économiques à forte utilité sociale et qui contribue au développement durable et local.

L'ouvrage évalue la portée des formes les plus significatives de « l'autre finance » en soulignant la grande force mais parfois aussi les faiblesses des expériences concrètes réalisés à ce jour en France et dans le monde (banques coopératives, microcrédit, microfinance, etc.). Cette finance s'appuie sur les valeurs de la démocratie (une personne = une voix) mais aussi sur la patience, le long terme et le risque partagée c'est-à-dire sur les idées qui créent du lien social et qui aident à vivre mieux.

Daniel Bachet et Philippe Naszàlyi

>>> Editions du Croquant

NOS ADHERENTS INNOVENT

MUTLOG COLLECTIONNE PRIX ET LABELS

Pour sa première participation aux Trophées de l'assurance, organisés par Molitor Consult, MUTLOG se voit décerner le bronze dans la catégorie « innovation citoyenne » avec son offre ALTUS.

Spécialisée dans la prévoyance des emprunteurs depuis 30 ans, la mutuelle du logement a observé, avec sa nouvelle gamme d'assurance emprunteur et son offre ALTUS, le caractère figé du contenu des offres traditionnellement proposées par le marché. Dans ce contexte, elle a considéré que l'assurance emprunteurs – au delà des seules protections en cas de Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidités, Incapacité de Travail et Chômage – devait s'efforcer d'intégrer tout à la fois les évolutions législatives, les éléments d'actualité et de nouvelles attentes de « ses adhérents citoyens ». Cette attitude emporte expression des valeurs de solidarité qui la fondent. Au-delà demeure son objectif d'une approche « *mieux-disante* » (constant souci de prestations véritablement efficaces en cas d'aléas de la vie ou du travail) à privilégier au discours ambiant du « *moins-disant* » (au détriment des prestations servies : le seul effet coût comme but).

MUTLOG a ainsi précédé l'initiative de l'Union Européenne relative à une meilleure protection de l'emprunteur immobilier (cf. proposition de directive publiée le 31 mars 2011). Dans la pratique, MUTLOG - soucieuse d'une approche sociétale du succès de l'opération immobilière élargit la protection « usuelle/classique » emprunteur à tout ce qui touche le cadre de vie témoignant de sa préoccupation de toujours placer « **l'homme au cœur du logement** ». Ainsi, au delà du soutien ponctuel et immédiat dont elle témoigne via son fonds d'entraide qui intervient dès que ses adhérents sont confrontés à de dramatiques aléas (dernier exemple : tempête Xynthia) elle prend en compte :

- l'introduction de la « rupture conventionnelle » comme mode de cessation du contrat de travail,
- l'aide aux aidants de personnes en fin de vie,
- la réflexion sur la dépendance,
- les nouvelles pathologies au travail,
- l'augmentation du surendettement,
- l'accompagnement retour à l'emploi.

« *Les Trophées de l'assurance* » est un événement professionnel qui vise à récompenser les acteurs du secteur de l'assurance (assureurs, assistants, bancassureurs, courtiers, courtiers grossistes, institutions de prévoyance, mutuelles, mutuelles d'assurance ou réassureurs) pour leurs innovations.

D'autre part, MUTLOG s'est vue attribuer 3 "Labels d'Excellence" par le magazine "Les dossiers de l'Epargne", paru le 18 octobre. Il s'agit de :

- Label d'Excellence pour la garantie emprunteur MUTLOG ALTUS
- Label d'Excellence pour la garantie Perte d'Emploi MUTLOG ALTUS
- Label d'Excellence pour la garantie Perte d'Emploi MUTLOG PRIMUS

Ce trophée et ces labels viennent confirmer le succès rencontré par MUTLOG sur le marché (à fin septembre 2011, la production en assurance individuelle de prêt bancaire a plus que doublé par rapport à l'année dernière).



A propos de MUTLOG

Créée en 1981, MUTLOG est spécialisée dans la protection des emprunteurs (notamment dans le domaine du logement) contre les risques décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail, invalidités et chômage. La Mutuelle du Logement MUTLOG est régie par le Code de la Mutualité.

MUTLOG adhère à la Mutualité Française ; son offre est agréée par l'ensemble des partenaires sociaux.

MUTLOG en chiffres : 430 000 adhérents représentant 15 milliards d'euros d'équivalents capitaux risques couverts, adressés par plus de 500 organismes partenaires (réseau Action Logement, établissements bancaires de l'économie sociale comme du secteur marchand, établissements spécialisés, mouvement mutualiste, entreprises, courtiers en financement, etc.).

>>> [Contact presse : Audrey Donnenfeld – 06 30 10 76 90 ou audrey.donnenfeld@ad-rp.fr](mailto:audrey.donnenfeld@ad-rp.fr)

AGENDA



Journée-débat « [Dépendance et perte d'autonomie](#) », organisée par l'OCIRP (Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance), les groupes de protection sociale et la mutualité, en partenariat avec *Le Monde* et *France Info*.
Paris, 29 novembre 2011.

contact@ocirp.fr



Colloque « [Protection sociale des fonctionnaires : des offres adaptées et globales plus solidaires que jamais](#) », organisé par la Mutualité Fonction Publique. Paris, 7 décembre 2011.

colloque2011@mfp.fr



Mois de l'ESS en novembre : « [Devenez acteur de changement !](#) »

La 4^{ème} édition nationale du Mois de l'économie sociale et solidaire, en novembre, réunira plus de 1 500 manifestations partout en France autour du thème « Devenez acteur de changement ! ». A la veille des présidentielles de 2012, le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES) – organisateur de l'opération - entend interpeller les politiques.

Vous souhaitez participer au Mois de l'ESS ? Inscrivez une manifestation via le [formulaire](#) dédié ou consultez le [programme](#). Toutes les informations sont sur www.lemois-ess.org.



Colloque « [La course à la taille : stratégies, processus et modalités de regroupement, de mutualisations et d'alliances des entreprises de l'économie sociale](#) », organisé par l'Association pour le développement des données sur l'économie sociale (ADDES).

A cette occasion, l'ADDES remettra le Prix de la meilleure thèse et du meilleur mémoire soutenus en 2010 ou en 2011 (clôture des candidatures : 15 novembre 2011)

Paris (Maison de la Chimie), 24 janvier 2012.

veronique.larosee@credit-cooperatif.coop

5^{ème} colloque « [Indépendance, Avenir, Prévention, Innovation, Autonomie, Protection, Bien vieillir](#) »
organisé par le Comité pour la promotion des Prestations Dépendance pour le personnel des Organismes Sociaux.
Saint-Étienne, 5 et 6 décembre 2011.

cppedos@wanadoo.fr
www.defi-autonomie.com

► Séminaire « [La situation du statut de la mutuelle européenne](#) », suivi d'une conférence sur « [l'Évolution des systèmes de soins et défis des soins de longue durée, le point de vue des mutuelles](#) », organisé par l'Association Internationale de la Mutualité et la Mutualité Française.

Paris, 14 novembre 2011.

www.aim-mutual.org

► Université d'Automne « [Faire ensemble 2020 : Dessiner les contours du monde associatif que nous voulons pour demain, partager les stratégies, faire mouvement pour peser sur les transformations](#) », organisée par la FONDA.

Paris, 22 et 23 novembre 2011.

fonda@wanadoo.fr

ADHESION AU CIRIEC-FRANCE

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale, créée il y a un siècle par un Français, le professeur Edgard Milhaud. Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général : économie sociale, économie publique et économie paritaire.

Ses travaux se réalisent au travers de réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, de publications, de colloques, de congrès mondiaux,...

Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique. Le CIRIEC est établi dans quinze pays.

La section française est une association constituée d'adhérents, personnes physiques et morales. Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale, organismes à gestion paritaire et syndicats.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain Arnaud, président de la Mutualité Fonction Publique

Informations-adhésions : >>> info@ciriec-france.org

Si
vous
souhaitez
contribuer à
alimenter les *Brèves*



marcel.caballero@club-internet.fr



**CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION
SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE**

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org

